

# CONSEIL MUNICIPAL de Saint Geniès

## SEANCE DU 11 Juin 2020

Nomination du secrétaire de séance : Jérémy Lespinasse

### **01 – Vote des taux de taxes locales 2020**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020.

Le conseil municipal, après délibération, DÉCIDE, à l'unanimité de ne pas augmenter ces taux qui s'établissent comme suit :

- taxe d'habitation : 12.06 %
- taxe foncière (bâti) : 10.53 %
- taxe foncière (non bâti) : 73.62 %

### **02 – Aire de campings car – Permis d'aménager et marché de travaux**

Vu la délibération n° 04 du 16 Janvier 2020 validant le projet d'aire de camping-cars proposé par le maître d'œuvre Ing et Mo,

Vu l'obtention de la DETR sur ce projet,

Mr le Maire demande au conseil l'autorisation de signer et déposer le permis d'aménager ainsi que lancer le marché de travaux pour l'aménagement de l'aire de camping-cars au début du mois de Juillet.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- AUTORISE le Maire à signer et déposer le permis d'aménager de l'aire de camping-cars,
- AUTORISE M. le Maire à lancer le marché de travaux, à faire paraître l'avis d'appel public à la concurrence sur le site internet AWS Marchés publics Dordogne et sur Sud-Ouest et Fixe les critères suivants pour le choix des entreprises : 40% pour la valeur technique de l'entreprise, 40% pour le prix et 20% pour le délai.

### **03 – Extension du cabinet médical - CSPS**

Vu la délibération n°01 du 16 Mai 2019 validant l'Avant-Projet Définitif du projet d'aménagement et d'extension du cabinet médical,

Monsieur le Maire présente au conseil les devis reçus et demande au conseil de choisir.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité, DÉCIDE d'attribuer le poste CSPS pour l'aménagement et d'extension du cabinet médical à VGMO (Vincent Grassi) pour un montant de 1397.50€ HT.

### **04 – Liste préparatoire pour constitution de la commission communale des impôts directs**

Monsieur le Maire invite le conseil à proposer une liste de 12 contribuables (titulaires et suppléants) pour la désignation, par la Direction Générale des Finances Publiques, des membres de la commission communale des impôts directs. En effet, aux termes de l'article 1650-1 du code général des impôts directs, celle-ci est constituée du Maire et de six commissaires pour une durée de mandat identique à celle du Conseil municipal.

Le conseil municipal, après délibération, propose la liste suivante :

#### Titulaires

01. DALIX Alain – « La Vieille Bastide » 24590 Saint Geniès
02. ALFANO Anne – « Les Brandières » 24590 Saint Geniès
03. DUTHOIT Céline – « Canteloube » 24590 Saint Geniès
04. LATOUR Nicole – « Les Granges » 24590 Saint Geniès

05. LESPINASSE Jérémy – « Le Rozel » 24590 Saint Geniès
06. CHEVALIER Daniel – « La Mèrelie » 24590 Saint Geniès
07. COURNIL Sonia – « Le Mazeau » 24590 Saint Geniès
08. MOLINA Charles – « Carol » 24590 Saint Geniès
09. RHODDE Annette – « Bois de Gilet » 24590 Saint Geniès
10. DELPEUCH Robert – « La Gadou » 24590 Archignac
11. LE FOLLIC Anthony – « Les Brandières » 24590 Saint Geniès
12. GERODOU Francis – « Moulin du Breuil » - Fages 24590 Saint Geniès

### Suppléants

01. SARDAN Murielle – « Les Vergnes » 24590 Saint Geniès
02. PHILIPPOT Antoine – « Hyronde » 24590 Saint Geniès
03. FOURNIER Olivier – « Le Blanchet » 24590 Saint Geniès
04. LEYZE Catherine – « Les quatre vents » 24590 Saint Geniès
05. CHAPUT Marion – « La Petite Cassagne » 24590 Saint Geniès
06. TREMOUILLE Vincent – « Le Bourg » 24590 Saint Geniès
07. LESPINASSE Gérard – « Le Rozel » 24590 Saint Geniès
08. FOURCADE Michel – « Le Bourg » 24590 Saint Geniès
09. GOUMBELE Samira – « La gournerie » 24590 Saint Geniès
10. HUYGH Marc – « La Mouynarie » 24590 Saint Geniès
11. MAZET Roland – « Les Genestes » 24590 Saint Geniès
12. LABARBARIE Patrick – « La Merelie » 24590 Saint Geniès

### **05 – Commission d'appel d'offres**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-22,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de désigner les membres de la commission d'appel d'offres pour la durée du mandat,

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 03 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE que la présidence de la commission d'appel d'offres revient à Monsieur le Maire, Michel LAJUGIE,

ELIT en tant que membres titulaires :

Liste DALIX :

- Alain DALIX
- Nicole LATOUR
- Anne ALFANO

Elit en tant que membres suppléants :

Liste MOLINA :

- Charles MOLINA
- Olivier FOURNIER
- Samira GOUMBELE

### **06- Transports scolaires – tarifs 2020 /2021**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que suite au transfert de la compétence « Transports scolaires » du Département à la Région et suite à la fusion des régions, le Conseil régional Nouvelle Aquitaine a souhaité harmoniser, en 2019, les fonctionnements des 12 départements en terme de transports scolaires.

La modification pour cette nouvelle année scolaire porte sur les tarifs région des tranches 2, 3 et 4 et sur la mise en place d'une réduction pour les fratries de 3 enfants et plus.

Mr le Maire présente au conseil les tarifs fixés par le Conseil Régional pour l'année scolaire 2020 / 2021 et demande au conseil de les valider.

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité VALIDE les tarifs avec modulation et AUTORISE le Maire à signer l'avenant à la convention avec le Conseil régional et tout autre document afférent à cette décision.

## 07- Bail professionnel médecin – Dr Dehoux

Monsieur le Maire informe l'assemblée du projet d'installation sur la commune d'un nouveau médecin et de sa demande de location du cabinet médical sis au lieudit Les Granges, pour une superficie de 105 m<sup>2</sup> (cabinet, salle d'attente, salles attenantes, kitchenette, salle d'eau et WC patients).

Le conseil municipal, après délibération,

- se réjouit de cette demande d'installation
- autorise M. le Maire à signer un bail professionnel au nom de la commune avec le Docteur Claude Dehoux pour une activité médicale, avec effet au 1<sup>er</sup> Juillet 2020 (gratuité pour le mois de Juillet car début consultation 1<sup>er</sup> Août) pour une durée de 6 ans.
- fixe le montant mensuel du loyer à six cent cinquante euros – 650€ et approuve le projet de bail professionnel qui lui est soumis.

## QUESTIONS DIVERSES

- Mr le Maire informe le conseil municipal du déroulement de l'élection du Bureau de la Communauté de communes du Pays de Fénelon et liste le Président, Vice-Présidents et délégués aux vice-présidents.
- Le conseil municipal a discuté sur les orientations budgétaires à prévoir
- Date du vote du budget : 21/07 à 17h
- Discussion sur la demande de reprise de la voirie, de la bâche incendie et de la réserve d'eaux pluviales par les associations syndicales des lotissements Le Riaud et Les Champs : Accord de principe pour reprendre tout. Décision après rencontre des présidents d'associations.
- Décision sur les horaires d'ouverture de mairie pour l'été : accord à l'unanimité de conserver l'ouverture de la Mairie au public uniquement le matin et l'après midi sur RDV. Voir pour trouver une organisation pour la clé de la Chapelle du Cheylard
- Assainissement collectif – raccordement Hauguel : Présentation des deux devis par le Maire : décision entreprise STP
- Marchés nocturnes 2020 : attente des dernières dispositions liées au COVID. Discussion sur un déplacement éventuel vers école ou parking du lavoir – se renseigner sur la location d'un groupe électrogène  
Réunion de la commission avec les exposants principaux le Mardi 23/06 à 20h30.
- Demande du Bar d'installer des barrières entre la terrasse et la route – devis à demander à l'entreprise Rhodde

Prochaine Réunion : Mardi 21 Juillet 2020 à 17h ( vote du budget)